

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Aux présidents de sections. — Ouverture de classes. — Place au concours. — Course scolaire à Zurich.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Avec M. J. Simonet. — Visite des collections du Prado.* — NEUCHÂTEL : *Revue des sections.* — JURA : *Société des Instituteurs bernois.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ERNEST BRIOD : *Schwyzerdütsch et écoles romandes.* — A. D. : *Equipes de travail en Roumanie.* — INFORMATIONS : *Aide aux enfants d'Espagne. — Camp missionnaire.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Notre collègue Jacques Burdet, d'Yverdon, bien connu pour ses talents musicaux, publiera prochainement une brochure qu'il intitule *La joie de savoir écouter la musique*. Ce travail qui, aux dires des connaisseurs, présente beaucoup d'intérêt pour le personnel enseignant sera édité sous les auspices de la S. P. V. et du Département et remis *gratuitement* à tous les maîtres et maîtresses de classes des degrés moyen et supérieur. Dans ce but le comité central prie instamment les présidents de sections de bien vouloir lui faire connaître au plus tôt le nombre des collègues — membres de leur section — enseignant dans les classes des degrés moyen et supérieur.

OUVERTURE DE CLASSES

Il est réconfortant de constater que, malgré l'insécurité des temps que nous vivons et les déficits chroniques dont sont atteintes la plupart des communes, les autorités ne reculent pas devant les frais qu'occasionne la création de classes nouvelles permettant une meilleure adaptation de l'enseignement aux besoins de notre jeunesse. Ce printemps se sont ouvertes une classe primaire supérieure à Gimel et deux classes ménagères, à Chavornay et à Aubonne.

Depuis longtemps, le chef-lieu du cercle de *Gimel* paraissait tout indiqué pour être le siège d'une classe primaire supérieure, groupant les meilleurs élèves de Gimel et des villages environnants. C'est chose faite maintenant.

A *Chavornay* s'est ouverte en mai, à l'étage supérieur du collège, la nouvelle classe ménagère groupant les élèves de six villages. L'inauguration des locaux est renvoyée à l'automne pour permettre aux

peintres de terminer leurs travaux durant les vacances d'été. D'une vieille et sombre cuisine à cheminée monumentale, d'une petite chambre contiguë et d'un corridor, l'architecte a fait un local clair et aéré. La cuisine actuelle est vaste, éclairée par trois larges fenêtres. Au centre, trône un magnifique potager à bois, flanqué d'un côté d'une cuisinière à gaz et de l'autre d'un fourneau électrique. Aux parois entièrement recouvertes de faïences sont fixés trois éviers avec robinets d'eau chaude et froide. De vastes armoires et trois grandes tables complètent l'ameublement de cette pièce. Tout a donc été mis en œuvre pour que les jeunes filles de Chavornay et environs puissent profiter de l'enseignement ménager et devenir les femmes fortes et actives qu'il faut au pays.

Ed. B.

PLACE AU CONCOURS

Payerne : instituteur (30 juin).

DANS LES SECTIONS

Aubonne. — Cours de gymnastique de M. Gauthey, vendredi 7 juillet, à 17 h. Local habituel.

Payerne. — *Assemblée générale du district.* — Tous les membres de la section sont convoqués à Payerne (collège de la Promenade) pour le samedi 1er juillet, à 14 h. 30.

A l'ordre du jour : Rapport et discussion sur : « La préparation de la jeunesse à ses devoirs civiques ».

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

COURSE SCOLAIRE A L'EXPOSITION NATIONALE

Voici, en complément à tous les avis, conseils et recommandations parus au sujet des courses d'écoles à Zurich, quelques données précises, communiquées par la classe de Bercher qui est allée à l'E. N.

Par chemin de fer. — *Itinéraire* : Bercher - Lausanne - Bienne - Zurich - Flüelen - Brunnen - Rütli - Lucerne - Sursee - Olten - Berne - Lausanne - Bercher.

Durée : 3 jours.

Programme : 1^{er} jour : Bercher - Zurich... visite du jardin zoologique, orientation, du Zurichberg.

2^e jour : Exposition et Zurich-Enge à Flüelen en train. Axenstrasse à pied jusqu'à la Chapelle de Tell. Bateau Brunnen.

3^e jour : Rütli-Lucerne (courte visite de la ville et curiosités) et retour.

<i>Coût</i> : Train : élèves jusqu'à 12 ans	Fr. 5.65
élèves depuis 12 ans	» 7.85
Soupe au Buffet, Zurich, à l'arrivée	» 0.45
Autobus pour le Zoo Fr. 13.— (par élève environ)	» 0.30
Entrée par élève au Zoo.	» 0.35

Souper au Restaurant sans alcool « Volks- und Kurhaus », Zurichberg (potage, macaronis aux tomates, salade et pain).	Fr. 0.90
Logement au Collège Milchbuck	» 0.50
Déjeuner au restaurant sans alcool Rütli (près de la gare), café au lait, beurre et confiture	» 0.50
Entrée à l'Exposition	» 0.80
Soupe à l'Exposition (rive droite, Kuchliwirtschaft)	» 0.45
1 thé gare Enge avant le départ	» 0.35
Passage en bateau d'une rive à l'autre	» 0.125
Souper à l'Auberge de jeunesse de Brunnen (soupe et cervelas chaud)	» 0.60
Déjeuner, café au lait, beurre, pain	» 0.80
Logement	» 0.60
Soupe, Buffet de Lucerne	» 0.45
Entrée au panorama, Lucerne, Fr. 8.—, soit	» 0.15

Avis : Ne pas oublier d'aviser les chefs de gare qui mettent très aimablement une voiture entière à disposition d'une classe et vous indiquent où l'on doit se placer sur le quai (cela a son importance avec une cinquantaine de personnes). S'adresser assez tôt au bureau de logement officiel de l'E. N. gare centrale, Zurich et à Brunnen.

A l'Exposition : Ne pas vouloir *tout* voir. Choisir quelques pavillons. Ne pas perdre son temps à l'entrée pour timbrer les billets (il y a des milliers de personnes à l'ouverture) on peut les timbrer à l'autre extrémité ou en sortant.

Faire des groupes, fixer heure et endroit exacts pour se retrouver.

<i>Horaire :</i> Lausanne dép.	8 h. 42.
Zurich H.-B. arr.	12 h. 32.
Zurich-Enge dép.	16 h. 10.
Flüelen arr.	17 h. 30 (le bateau pour Brunnen attend s'il y a des fatigués...).
Flüelen-Chapelle de Tell à pied,	1 bonne heure.
Chapelle de Tell dép. bateau :	18 h. 41.
Brunnen arr.	19 h. 10.
Brunnen dép.	7 h. 38.
Rütli arr.	7 h. 48.
Rütli dép.	9 h. 42.
Lucerne arr.	12 h. 37.
Lucerne dép.	15 h. 24.
Olten arr.	16 h. 11.
Olten dép.	16 h. 46.
Lausanne arr.	19 h. 26.

Nous savons que plusieurs classes ont déjà fait cette magnifique course ; si nous nous permettons ces quelques indications, c'est pour

faciliter le travail des suivants et pour encourager les indécis : une occasion unique de visiter pour peu d'argent la Suisse centrale, de faire un voyage qui reste comme un lumineux souvenir.

N. B. — Le maître voyage gratuitement. Une grande personne pour 10 élèves voyage au prix du billet des plus grands (pour Bercher Fr. 7.85). L. P.

GENÈVE

U. I. P. G.

AVEC M. JEAN SIMONET

Sous la conduite de notre aimable et compétent collègue, une dizaine d'instituteurs ont participé à la dernière sortie de sciences naturelles, organisée par nos associations corporatives.

Par cette belle après-midi de juin, l'équipe des naturalistes parcourut la réserve scolaire de Malagny et les bords de la Versoix, un des coins les plus pittoresques de notre canton, en quête d'observations intéressantes sur la flore et la faune des bois. Puis, en suivant le bief de Versoix, on arriva chez notre collègue Chambordon, qui montra sa ruchette d'observation et donna force détails captivants sur la vie des abeilles.

M. et Mme Chambordon avaient préparé une charmante réception dans leur clos rustique ; dans ce cadre sympathique, ce furent quelques instants de détente et de délassement entre amis, minutes précieuses dont nous garderons tous le meilleur souvenir.

Au moment de se séparer, le président de l'U. P. I. G. exprima toute notre gratitude à notre collègue Simonet dont nous apprécions tant l'érudition et le dévouement.

Au nom des sociétés organisatrices, Lucien Dunand remit un souvenir à notre cher ami Simonet et à nos aimables hôtes.

Constatons pour terminer le succès de ces sorties qui, en plus de l'intérêt scientifique certain qu'elles ont, nous donnent l'occasion de fraterniser.

Ad. Lagier.

VISITE DES COLLECTIONS DU PRADO

Le Comité désire faciliter, aux collègues, dames et messieurs, et à leurs familles, la visite au Musée des *collections du Prado* et pour cela il organise, à titre d'essai, deux visites en groupe.

Nous devons être 10 participants au moins pour profiter du prix d'entrée de 1 fr. 15 par personne.

Chacun restera libre d'examiner les œuvres à sa guise, mais quelques collègues, très aimablement et sans prétention, ont accepté de commenter les tableaux pour ceux qui le désireront.

D'autres entrées en commun pourront être prévues pendant l'été. Les dates en seront fixées à la convenance des collègues à l'issue

de chaque visite. Dans la mesure du possible, des convocations paraîtront dans le *Bulletin*.

On peut présenter ses desiderata à M. E. Dottrens, 6 q. Ecole de Médecine. 1^{re} convocation : *jeudi 29 juin, à 14 h.* ; 2^e convocation : *mardi 4 juillet, à 14 h.* Rendez-vous : *Jardin de l'Observatoire en face du Musée.*

E. D.

NEUCHÂTEL

REVUE DES SECTIONS

A l'aide des rapports administratifs de nos sections sur l'exercice 1938, nous allons jeter un coup d'œil sur leur activité.

Nous rappelons que ces rapports qui étaient lus ci-devant à l'Assemblée des Délégués font simplement l'objet, maintenant, d'un résumé dans le *Bulletin*. L'ordre du jour de cette réunion a été ainsi sensiblement allégé.

1. Section du Locle. Rapport adopté par l'assemblée générale du 28 janvier 1939 et présenté par M. *Willy Guyot* qui préside cette section depuis plus de 10 ans, avec un dévouement auquel nous nous plaisons à rendre un chaleureux hommage.

Voici en quels termes réconfortants M. Guyot caractérise l'exercice écoulé : « Rien de fâcheux n'est survenu, au cours de cette année, dans la marche de notre section. Il semble que la tension politique internationale ait pris une assez grande place dans nos préoccupations pour permettre à notre petite famille pédagogique de vivre dans le calme et la paix. On peut dire que tous les conflits des années antérieures sont tombés dans l'oubli... »

« Le Comité, qui compte d'excellents éléments, a pu travailler ainsi dans les meilleures conditions. Tant mieux ! Même les questions de salaires ont été moins obsédantes que par le passé, et nous aimons à croire que, d'ici peu de temps, nos traitements nous seront servis intégralement. »

Grâce à cette paix intérieure dont il est question ci-dessus, la section a fait preuve d'une très belle activité.

Elle a organisé d'abord 3 conférences :

Commerce avec le passé, par M. Marcel Dubois, professeur au Locle. Beaucoup d'esprit et d'humour.

Le Portugal, récit de voyage, par Mlle B. Montandon, institutrice au Locle.

La misère de notre temps et la culture approfondie du peuple, par le Dr Wartenweiler, d'Aarau.

Conférences agrémentées par les productions musicales de Mlle Piroué.

La section a visité l'intéressant petit musée de la Sagne, l'usine

Dubied, à Couvet, et a assisté à l'une des représentations d'Aliénor données dans cette localité.

Elle a, d'autre part, été invitée à diverses manifestations de sociétés locales ainsi qu'à un concert et une course de la section de La Chaux-de-Fonds.

Un souper de fin d'année scolaire a réuni 12 participants, à la Sagne.

Un même nombre de Loclois descendirent à Neuchâtel, pour l'Assemblée annuelle de la S. P. N.

Il a été fait un don de 30 fr. au Comité de secours en faveur des enfants espagnols, et une souscription de fr. 10 a été adressée au Comité central de la S. P. N. au profit de l'Œuvre des lectures pour la jeunesse suisse.

Les états de service de plusieurs sociétaires ont donné lieu à des manifestations auxquelles la section s'est associée avec joie. De concert avec les autorités, elle a fêté :

M. C.-B. Jeanneret (Le Locle) pour 40 ans d'enseignement ; Mlles Elise Favre, Stella Clerc (Le Locle), Marguerite Nicolet (La Sagne) et M. Marcel Billod (Le Cerneux-Péquignot), pour 30 ans de service.

Une admission, fait qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années.

La mort de Charles Bourquin, instituteur au Crozot, a été un grand deuil pour la section au sein de laquelle il jouissait d'une vive affection.

Le rapport rend hommage à Mlle Marguerite Méroz qui a rendu de bons services à la section en qualité de caissière, tâche qu'elle a remplie pendant plusieurs années.

« Mais nous serions ingrat, conclut M. Guyot, si nous ne disions pas à tous nos membres combien il est agréable de travailler dans une section où les collègues sont si cordiaux et compréhensifs. Nous les louons du bon esprit qu'ils savent maintenir dans la Société... »

Tout en nous réjouissant de cet aimable témoignage adressé à nos collègues du Locle, qu'il nous soit permis d'ajouter que la sympathique personnalité de leur président n'est pas étrangère à l'excellent état d'esprit auquel il est rendu hommage en cette fin de rapport.

J.-Ed. M.

JURA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS BERNOIS

Le Comité cantonal de la S. I. B. vient de publier son rapport annuel pour l'exercice 1938-39. La lecture de ce document est intéressante au plus haut point, car elle démontre la vitalité du groupement professionnel qui réunit en un faisceau tous les membres de

l'enseignement bernois. De ce rapport, nous extrayons les données suivantes :

1. La S. I. B., d'entente avec la Direction de l'instruction publique, a organisé en septembre 1938 des cours pour l'éducation nationale. Plus du 90 % des instituteurs y participèrent. Un cours central d'éducation nationale a ensuite eu lieu à Berne, les 3 et 4 avril dernier. Il servira de point de départ au menu travail qui sera entrepris au sein des sections dans le courant de l'année. A noter que le mouvement en faveur de l'éducation nationale n'a pas été imposé par les autorités, mais qu'il est jailli spontanément des rangs du corps enseignant bernois.

2. La S. I. B. a mené campagne en faveur de la 5^e année d'études à l'Ecole normale ; presque toutes les sections se sont prononcées affirmativement. Un mémoire à ce sujet a été remis au Conseil exécutif. Toutes sortes de résistances inattendues semblent avoir surgi, pour divers motifs.

Pour décongestionner le marché du travail, un plan d'occupations pour instituteurs fraîchement diplômés a été élaboré. Des stages pédagogiques ont été organisés et un cours pédagogique de répétition sera donné en janvier-février 1940 dans les écoles normales, cours auquel seront astreints les jeunes instituteurs sans place.

On semble enregistrer une légère amélioration dans le placement des jeunes maîtres ; la pléthore, lentement, tend à se résorber, du moins dans le Jura.

3. Les sections du Jura-nord ont soulevé la question de la réélection tacite du corps enseignant. On sait que la loi bernoise confère à l'assemblée communale le droit de choisir l'instituteur, et partant, de le réélire, tous les six ans. Nos collègues jurassiens rompaient une lance en faveur de la revision de la loi scolaire, en demandant que l'instituteur dont la candidature n'était pas combattue fut réélu d'office. Le Comité cantonal, pour des raisons de tactique politique, n'a pas obtempéré au vœu des Jurassiens. Il lui semble, d'une part, qu'il y a péril actuellement à remettre en discussion la loi scolaire ; et, d'autre part, il tient à concentrer tous ses efforts sur la prolongation de la durée des études d'instituteur et sur la lutte contre la pléthore. L'idée des sections jurassiennes sera reprise en temps opportun.

4. En 1934, une baisse de 7 ½ % avait été opérée sur les traitements du corps enseignant et des fonctionnaires cantonaux. Des démarches ont été entreprises, d'entente avec les autres associations de fonctionnaires, en vue d'une atténuation de la baisse. Le Grand Conseil désigna, en mars, une commission de 11 membres chargée de préavisier sur cette question. A une grosse majorité, ladite com-

mission, le 26 avril, décida de proposer au Grand Conseil de réduire de moitié la baisse des traitements à partir du 1^{er} juillet 1939. Le Conseil exécutif, le 10 mai dernier, a pris la résolution d'élaborer, pour le 1^{er} janvier 1940, un nouveau règlement des salaires du personnel de l'Etat et du corps enseignant, sur la base d'une dépense supplémentaire de 800 000 fr. pour l'Etat. Il appartient donc au Grand Conseil de se prononcer sur cette question, dans le courant de l'automne.

5. La S. I. B. a créé une Oeuvre de secours en faveur des instituteurs sans place. La collecte en faveur du Fonds de secours a produit la somme de 35 035 fr. Des vicariats ont été institués pour occuper les jeunes maîtres. A cet effet, le maître ou la maîtresse prend congé et le remplaçant peut travailler en toute indépendance. Les frais de vicariat sont supportés par l'Etat (2 fr. par jour), par l'instituteur (3 fr.) et par le Fonds de secours (6 fr.).

Un camp de travail ouvert à Deisswil, pour mettre à jour un château moyenâgeux, a obtenu peu de succès. Des cours de travaux manuels pour instituteurs sans place ont eu lieu à Hofwyl, ainsi qu'un cours de perfectionnement en français, à Porrentruy.

6. La S. I. B. est intervenue dans 11 cas de non réélection. Elle a dû prononcer le boycott dans 1 cas seulement ; dans 3 cas, elle a obtenu la réélection immédiate ; dans 5 cas, elle a poussé les parties en litige à conclure un compromis, et dans 2 cas, elle s'est refusée à soutenir les instituteurs, coupables de manquements à leur devoir.

7. La S. I. B., poursuivant son activité sociale, a accordé 13 prêts au montant global de 7270 fr., et elle a versé 33 secours d'assistance, pour la somme de 5420 fr. En outre, 3 prêts pour études ont été accordés, au montant de 1355 francs.

Nos collègues romands ignorent, en général, cette puissante organisation professionnelle qu'est la Société des Instituteurs bernois. Nous attirons leur attention sur le fait qu'elle groupe, sans distinction sociale aucune, tous les membres de l'enseignement public. Au 31 mars 1939, elle comptait 3634 membres, répartis comme suit :

Maîtres primaires	1592
Maîtresses primaires	1207
Maîtres secondaires et maîtres de gymnase	681
Maîtresses secondaires	114
Autres membres (inspecteurs, directeurs, etc.)	40
	V. M.

COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces, soutiennent votre journal !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

SCHWYZERDÜTSCH ET ÉCOLES ROMANDES

Un collaborateur de *L'Éducateur* s'étonne, dans le numéro du 10 juin, que les suggestions de M. Henry Vallotton, président du Conseil national, en faveur de l'étude du Schwyzerdütsch dans les écoles romandes, n'aient trouvé jusqu'ici aucun écho dans nos milieux enseignants. Une première intervention dans le même sens de M. Félix Bonjour, dans la *Revue*, avait failli me mettre la plume à la main ; mais je me suis abstenu pour la raison qu'aussi bien l'actuel que l'ancien président de notre haute autorité législative semblaient désireux de connaître l'opinion des instituteurs sur ce point, plutôt que celle d'un maître spécialisé dans l'enseignement de ce qu'on est convenu d'appeler le « Hochdeutsch », avec une légère nuance péjorative quand on l'oppose à nos parlers locaux.

Fixons un premier point : M. Bonjour aussi bien que M. Vallotton ne cachaient point à leurs lecteurs qu'ils ne parlent pas et comprennent à peine le Schwyzerdütsch. La qualité de leur patriotisme n'en est nullement affectée, nous le savons tous. Nous ne contestons pas davantage la pureté des mobiles qui ont dicté leur intervention en faveur du dialecte, tout en nous étonnant qu'ils jugent utile chez autrui une étude dont ils se sont dispensés eux-mêmes. Logé à la même enseigne, j'espère bénéficier de la même indulgence dans l'expression d'une opinion opposée à la leur !

Autres points incontestables : Il y a une langue allemande littéraire et grammaticale ; il y a des dizaines de dialectes germaniques parlés plutôt qu'écrits. En Suisse même, ils sont plusieurs, et il est avéré que si le Hochdeutsch fait figure de langue étrangère pour le jeune campagnard bernois entrant à l'école, les dialectes zuricois ou bâlois ne lui sont pas moins étrangers. Le Romand qui a étudié l'allemand littéraire et quelques éléments de philologie germanique, reconnaît à première vue les deux groupes qui divisent les dialectes germaniques : l'alémanique pour le Sud de l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, et le « plattdeutsch » pour le Nord. Il se débrouille tant bien que mal à l'aide d'un glossaire dans un texte de Fritz Reuter, le classique du plattdeutsch, ou de Tavel, celui du « bärnertütsch », mais il ne songe pas à mêler le sentiment à une telle lecture.

Nos collègues suisses-allemands nous disent que le passage du dialecte au « bon » allemand est, pour leur enseignement, la difficulté essentielle à vaincre. L'éminent professeur von Greyerz a même consacré un important ouvrage à les aider dans ce travail. L'allemand littéraire est avant tout synthétique dans les rapports qu'il établit entre les mots, au contraire du français, et parfois du dialecte, ce

qui en fait un exercice d'esprit extrêmement utile pour tous ceux qui s'y vouent. La scripture du dialecte, bien qu'essentiellement phonétique, est bien plus difficile à réaliser pour un Romand que celle du bon allemand.

Et voici les questions qui se posent à l'esprit : quel dialecte nos autorités scolaires adopteront-elles, à supposer qu'elles veuillent introduire le Schwyzerdütsch au programme de l'école romande ? le bernois ? le zuricois ? le bâlois » ou tel autre ? ou un composé hybride, une sorte de volapük-espéranto-schwyzerdütsch ?

Cet enseignement sera-t-il purement verbal ? s'abstiendra-t-il de l'aide de la mémoire visuelle, jugée indispensable pour tous les autres enseignements ? Dans ce cas, il ne laissera guère de traces ?

Ceux qui voudraient voir nos petits Romands s'exercer au Schwyzerdütsch se doutent-ils de la peine qu'ont ceux-ci à s'extérioriser dans leur propre langue, et du travail de tous les instants que réclame l'exercice du français ? Ils n'ignorent sans doute pas que le langage parlé, autrefois très négligé dans l'étude des langues étrangères, en est aujourd'hui le centre ; mais se doutent-ils de la somme de temps et de peine qu'il faut dépenser pour apprendre à de jeunes Romands à exprimer des idées, même simples, en une langue qui n'est pas la leur ?

Et puis, l'étude du « bon » allemand précédera-t-elle ou suivra-t-elle celle du Schwyzerdütsch, pour les élèves qui continueront à y être astreints ? Dans l'un ou l'autre cas, ce sera une perturbation nouvelle ajoutée à toutes celles dont souffre cet enseignement, bien plus grave qu'elle ne l'est pour les enfants dont c'est la langue maternelle.

Cet enseignement du dialecte, qui le donnera ? Seuls, des Confédérés alémaniques pourraient s'en charger. Ce serait peut-être un excellent moyen de remédier, aux frais des cantons romands, à la pléthore de maîtres en pays bernois ! Mais l'on risquerait alors de vivre d'étranges scènes dans nos classes de petits Genevois, Vaudois ou Neuchâtelois, si l'on s'en rapporte à l'insuccès qui frappe le plus souvent les leçons élémentaires d'allemand chez nous quand elles sont données par des Confédérés insuffisamment maîtres du français !

Et pour quel résultat ? Pour faciliter quelques conversations occasionnelles dans les trains ? ou quelque vocation de commis-voyageur bilingue ? *Un dialecte ne vit que dans le cercle des intérêts immédiats de ceux qui le parlent.* Le fonds autochtone en est constitué par le vocabulaire surtout concret indispensable à la vie locale. Tout le reste est un apport de la langue littéraire mis à la mesure du parler local. Il ne faudrait pourtant pas se figurer qu'en s'exerçant à tordre les participes passés, à supprimer le génitif et les désinences

encombrantes, à rendre gutturale l'émission du *ch*, à multiplier les diminutifs, etc., on fasse œuvre patriotique ! Ce langage ne prend un sens et une valeur que lorsqu'il est celui de la mère à l'enfant, du mari à la femme, celui du milieu familial et local où l'échange des idées et des sentiments se meut dans un cercle restreint, familial à tous, et où le langage par lequel il s'exprime est en quelque sorte le signe d'appartenance à une communauté, le lien qui vous unit aux pères.

Il y a un allemand littéraire qui n'est pas spécialement celui d'une région donnée du Reich allemand. C'est tout autant la bonne langue sonore de nos magistrats, celle de M. Baumann ou de M. Etter parlant au peuple suisse. Elle est exempte des raffinements qui font reconnaître un Berlinoise ou un Saxon ; elle a quelque chose de rude sous son habit correct. Sa logique s'exprime aussi dans la phrase aux développements bien agencés de Gottfried Keller, chez qui l'humour éclate à chaque page. Son accent du pays, elle l'a tout entier dans les récits de Jérémias Gotthelf, qui sait imprégner sa langue du parfum du terroir, sans trahir pour autant la langue de Luther et de Goethe ; et pourtant il connaissait comme personne le chemin qui mène au cœur du peuple. Que ceux qui ne peuvent pas le lire en allemand ne cessent de le faire dans la traduction, que *Ulrich le valet* et *Ketty la grand'mère* soient dans toutes nos bibliothèques scolaires, et l'on aura plus fait par leur diffusion, pour nous donner une âme commune, que par l'étude du Schwyzerdütsch !

Il faut en prendre son parti : le rôle, l'originalité de la Suisse est d'être diverse dans l'union autour d'un drapeau commun, de démontrer au monde que l'amitié dans la liberté peut exister malgré et même à cause des différences d'idiome, par la simple existence d'un idéal commun. N'est-ce pas *notre* Gottfried Keller qui faisait dire à l'un de ses héros : « Il est heureux que tous les Suisses ne soient pas de la même espèce, qu'il y ait des Zuricois et des Bernois, des gens d'Unterwald et de Neuchâtel, des Grisons et des Bâlois, et même deux espèces de Bâlois ; qu'il y ait une histoire d'Appenzell et une histoire de Genève. »

Les tentatives, souvent assez malheureuses, d'enseigner les éléments de l'allemand à des classes primaires romandes non sélectionnées, visaient à un but pratique bien plus que sentimental : donner une première base aux jeunes gens que leurs occupations appelleraient en Suisse allemande, et cultiver le raisonnement grammatical par l'exercice de la déclinaison allemande dans la phrase. Un tel enseignement pourrait prendre, il est vrai, un sens national par les faits et les idées qu'il s'efforcerait d'exprimer. Il aurait atteint ce résultat, dans le stade moyen surtout, en traitant, en allemand simple, de géographie, d'histoire, de civisme, de vie suisse, en établis-

sant par des récits ce contact entre gens de cantons suisses-romands et cantons suisses-allemands qui se manifeste par des intérêts communs, un pays commun, un idéal démocratique et fédératif commun, et une même armée, dans laquelle ils fondent leurs énergies et leur volonté de vivre libres. Je connais deux auteurs qui ont essayé, dans une mesure modeste du reste, de donner cette tendance à l'étude élémentaire et moyenne de l'allemand en Suisse romande. Cette tentative, susceptible d'améliorations diverses, a-t-elle été assez moquée dans certains milieux de l'enseignement secondaire vaudois ! La fondation de la petite Confédération helvétique, les sanctuaires nationaux qui bordent le lac des Quatre-Cantons, la constitution de 1848, l'œuvre du général Dufour, quels curieux sujets de textes, quel véhicule inusité pour le vocabulaire et les connaissances grammaticales à acquérir ! Faire chanter à nos enfants, dans la version originale, quelques-uns des chants qui expriment chez nos Confédérés leur amour de l'alpe et de la liberté, le souvenir du Grütli, celui de Sempach, la nostalgie du Suisse émigré, quelle singulière manière d'employer le temps de l'étude ! Et puis, quel horizon restreint dans l'étude d'une langue dont la Suisse ne possède qu'une province !

Mais laissons là les querelles de métier, et revenons à la question du dialecte. Si la suggestion ne venait pas de si haut, je tiendrais, après 35 années passées à enseigner l'allemand dans des classes romandes de tous les degrés, l'étude scolaire du Schwyzerdütsch en pays romand pour une bonne... ou une mauvaise plaisanterie. L'échange que pratiquent depuis plus d'un siècle les paysans broyards entre leurs garçons et ceux de familles bernoises ou argoviennes est d'une tout autre valeur. Vous trouverez quand vous voudrez, dans nos villages, des jeunes gens qui ont fait leur séjour d'un an ou deux à Niederbipp ou à Langnau, et qui manient parfois leur « bärnerdütsch » avec une étonnante virtuosité. C'est qu'ils ont vécu la vie des gens pour qui ce langage est l'expression de leurs intérêts journaliers. C'est la seule manière d'apprendre un dialecte ; il faut s'y tenir.

Au moment même où j'écris, le journal m'apporte l'idée d'une expérience extrêmement intéressante de classes de Lausanne et de La Vallée, qui ont été ou s'en iront s'installer pour une semaine sur les bancs et dans les familles de leurs camarades de Meilen ou de Zurich, tandis que ceux-ci viennent prendre leur place pour le même laps de temps. Il y a là une forme d'échange des plus heureuses, et dont il faudra suivre attentivement les résultats, non pas pour l'étude du parler local, illusoire dans un temps si restreint, mais simplement pour les connaissances réciproques qui s'établiront.

Quant à l'éducation patriotique à l'école, elle n'a qu'une source d'efficacité certaine : c'est un enseignement de l'histoire nationale qui parle au cœur autant qu'à l'intelligence. Une certaine somme de connaissances historiques est nécessaire pour faire des citoyens éclairés. Mais la tendance donnée à cet enseignement vaut plus que la précision absolue de tels faits au sujet desquels les historiens épilogueront longtemps encore. Les générations d'élèves primaires qui ont appris leur histoire suisse au moyen du petit manuel Daguet de notre enfance ne doutaient pas de leur patrie et de son destin, et elles acceptaient avec confiance les leçons civiques simples et ferventes que l'excellent pédagogue fribourgeois dégagait des faits. Malgré quelques phrases redondantes qui lui ont valu maintes taquineries, il savait être simple dans la division des faits et leur exposition. On a fait dès lors beaucoup plus riche ; on a mis à profit toutes les ressources de l'illustration ; on a développé abondamment l'exposé des progrès de cette civilisation qui nous a amenés au bord de l'abîme où nous sommes. On a donc fait *autrement* que le « père » Daguet qui fonda *L'Éducateur* ; mais on n'a pas fait *mieux*.

Parce que l'enfant a besoin de concentrer ses idées et ses émotions autour de quelques événements particulièrement frappants et de quelques figures héroïques dont les hauts faits nourrissent son imagination. Il faut quelque chose d'épique à l'histoire dont on le nourrit si elle doit influencer sur sa personnalité de futur citoyen ! Notre enseignement est devenu si raisonnable et raisonné, qu'il laisse trop peu de chose à la poésie et au sentiment. Sans doute, les pédagogues de ma génération ont-ils leur part de responsabilité à cela. Que ceux qui nous succèdent s'efforcent de faire mieux !

ERNEST BRIOD.

ÉQUIPES DE TRAVAIL EN ROUMANIE

Qui les connaît ? Personne. Pourquoi ? Il semble que notre grande presse, qui étale avec tant de complaisance forfaits, crimes et guerres ou espoirs de guerre, prenne un soin jaloux de nous cacher ce qui pourrait être un encouragement au bien. L'autre soir, à l'Union internationale des Etudiants, la causerie de M^{me} Hayem en a été une vivante illustration.

M^{me} H. a entendu dire qu'un intellectuel qui passe par les équipes devient un autre homme : c'est ce qui lui a donné envie de s'en aller passer deux mois au sein d'une de ces colonies, où elle reçut l'accueil le plus fraternel.

Comme tout ce qui s'est fait de grand dans le monde, les équipes ont commencé modestement. Un professeur de Jassy, M. Gusti, s'avisa de penser que la sociologie doit s'appuyer sur la vie. Or,

dans un pays qui compte 15 200 villages pour 172 villes, le centre de la vie, c'est le village. En 1925, il se rendit au village pendant les vacances d'été, avec cinq ou six étudiants. En 1926, ils étaient dix, puis davantage chaque année. Au début, il y mit de sa poche, puis de celle de ses amis. Il eut la chance de rencontrer un homme jeune, ardent, désintéressé, le roi, grâce à qui l'impossible devenait possible. Mais celui qui donna l'inspiration première, c'était Gusti. C'est le roi qui donna aux équipes ce mot d'ordre : « Nous n'allons pas au village avec la force de nos poings, mais avec celle de nos âmes, et la chaleur de nos cœurs. » Le patronage royal, non seulement leur donnait un grand prestige, mais leur valut toutes sortes d'avantages (qui rappellent ceux qu'a obtenus en Suisse le Service civil international) : gratuité pour la poste et les chemins de fer ; pas d'impôt sur les remèdes.

Les équipes se proposèrent d'abord d'étudier la Roumanie, de faire des monographies sur la vie des paysans. Parler à un paysan n'est pas chose facile : il faut le voir de très bonne heure, avant qu'il se rende aux champs ; ou tard le soir, lorsqu'il en revient, ou alors le dimanche, ou les jours de pluie. Dans la journée, on s'informe auprès des femmes : rendement des terres, procédés d'ensemencement, mortalité, hygiène, folklore, artisanat rural : autant de questions sur lesquelles étudiants et professeurs cherchent à se documenter à fond. Pour cela, l'équipe comprend toujours un médecin, un vétérinaire, une maîtresse ménagère, un légiste, un folkloriste, un linguiste (pour l'étude des patois), un juriste (droit coutumier), un agronome.

L'idée première avait été de se documenter, d'apprendre. Une conséquence imprévue tout d'abord, ça a été la transformation de la législation roumaine, au fur et à mesure que les faits constatés le commandaient.

C'est ainsi que la Roumanie, après avoir secoué le joug de la Turquie, envoyait ses juristes étudier les institutions des pays lointains, d'où ceux-ci rapportaient toutes sortes d'idées intéressantes, mais inapplicables en Roumanie, terre paysanne. La documentation fournie par les équipes permit de faire des lois adaptées au pays. Ainsi a été votée et pratiquée la loi sur le rapprochement des terres. En été 1937, tous les médecins ont été soumis à une mobilisation pacifique, pour le dépistage des maladies sociales.

Puis les équipes concurent l'ambition d'améliorer la vie en créant des équipes d'action culturelle. Le but, c'était de développer le village en collaboration avec le peuple, et aussi d'arracher le peuple à la grande industrie, qui n'occupe en Roumanie que le 3 % de la population.

Une douzaine d'équipiers, tous spécialistes de façon ou de l'autre, arrivent dans un village, prennent contact avec le maire, le notaire,

le prêtre : on demande en quoi l'on peut rendre service, ce qu'il y a à faire ; exactement le contraire d'une occupation, où l'on cherche tout ce que l'on peut prendre : planter des arbres fruitiers, construire un pont ou des établissements modernes, remettre en honneur l'architecture roumaine — avec la collaboration des techniciens. On apprend aux femmes à faire une cuisine saine avec ce qu'elles avaient au jardin ; les agronomes apprennent aux paysans l'art d'alterner les cultures ; la greffe ; on les intéresse au mouvement coopératif agricole ; on apprend à combattre les maladies du bétail. Des juristes apprennent aux paysans comment on dresse des contrats. Des folkloristes remettent en honneur les vieilles chansons populaires, au lieu des rengaines importées des grandes villes. Le Roumain est de nature artiste, rêveur ; l'action du prêtre c'est épanouissement de l'âme. Un équipier à qui l'on posait la question : « Quelle est votre plus grande ambition ? » répondit : « C'est que mon village devienne le plus beau du pays ! » Dans cet esprit, on arrive à faire de grandes choses.

A la tête, toujours le professeur Gusti qui est partout, qui voit tout, qui dirige tout, non en autocrate, bien plutôt comme un père.

Du haut en bas, on a l'impression de gens qui sont là pour servir. Les équipiers sont choisis par le conseil de la fondation. Il y a toujours trois fois plus de candidats qu'on n'en peut utiliser. Leur rôle dépasse tout ce qu'on pouvait attendre ; par leur travail dévoué et sérieux, ils ont gagné la confiance des paysans, — ce qui est difficile partout.

Ainsi on choisit souvent les équipiers comme arbitres dans les querelles du village, d'autant plus volontiers que leurs services sont gratuits. Le progrès culturel est tenu pour aussi important que le progrès matériel. Le dimanche après-midi, on se réunit dans le préau de l'école, des enfants aux vieillards, hommes et femmes. On parle des événements, propos plaisants ou émouvants alternent, les artistes font leur part, on improvise des chansons, la danse réunit grands et petits, équipiers et paysans, et l'âme communie comme rarement en ce monde.

Autrefois, ceux des villes et des villages vivaient étrangers les uns aux autres. Maintenant, grâce au travail constructif des équipiers, le contact est établi : Ceux de la ville vont au village, comme dans une forêt pour y respirer de l'ozone. Ce dynamisme extraordinaire les fait de nouveau croire à la fraternité comme à une réalité.

Résumé par A. D.

INFORMATIONS

AIDE AUX ENFANTS D'ESPAGNE

Le Comité suisse d'aide aux enfants d'Espagne remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué sans relâche, depuis deux ans, à soutenir son œuvre.

Nos camions purent, grâce à votre générosité, emporter en Espagne, plus de 700 tonnes de marchandises (70 wagons) permettant de venir en aide à des milliers de femmes, enfants et vieillards.

Actuellement notre activité se concentre dans les camps de réfugiés du Midi de la France où plusieurs colonies d'enfants et une maternité dépendent exclusivement de notre Comité.

Nous devons tenir, aussi comptons-nous sur votre aide pour continuer notre œuvre parmi tant de malheureux. Ayant assez d'habits, nous avons fermé notre local de Melrose, par contre notre compte de chèques II 7400 reste ouvert.

Comité suisse d'aide aux enfants d'Espagne (Section vaudoise).

Secrétariat : Longeraie 1.

CAMP MISSIONNAIRE

Les participants au Camp de Villeneuve en 1938 ont encore le cœur rempli du souvenir que leur ont laissé ces journées enrichissantes. Encouragé par la belle réussite de l'an dernier, le Comité pour l'Etude missionnaire a la joie de convier à un Camp semblable, qui aura lieu à *La Sarraz, du 30 août au 2 septembre*. Il consistera en une série de cours et d'entretiens ouverts aux participants. Bien des heures seront réservées au repos. Il a été fait appel à la collaboration des missionnaires suivants : M. E. Berger (Zambèze), M. R. Bill (Transvaal), Mlles E. Morgenthaler et J. Weber (Mozambique), et G. Staeheli (Tahiti). M. Jaques Rossel, lic. théol. fera part de ses expériences à Madras et en Extrême-Orient ; le pasteur H. Monnier parlera de son voyage d'inspection en Angola.

Ce sera là une source prometteuse de documentation pour les membres des sociétés missionnaires de jeunesse, des groupements paroissiaux, des Unions chrétiennes, pour les collecteurs et collectrices des diverses Missions, les moniteurs et monitrices d'Ecoles du dimanche, pour le corps enseignant et pour toute autre personne désireuse de recevoir afin d'être en mesure de mieux donner. Que nos conférenciers soient en face de nombreux auditeurs.

La carte de participant est de 15 fr. Demandez les programmes détaillés à la secrétaire : Mlle El. Reymond, Les Guébettes, La Sarraz.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

VACANCES D'ENFANTS A LA COTE D'AZUR
PARENTS, pour la santé de vos enfants
St-Raphaël, faites confiance à la cure hélio-marine
du 13 juillet au 21 août 1939

Plage, forêt de pins - Filles et garçons de 6 à 15 ans.
 Surveillance médicale - Tout compris (Voyage aller et retour en deuxième classe). En cours
 de séjour, une excursion en car, d'un jour, à Cannes. Sur demande, facilités de paiement.
Fr. 220.- Bonne nourriture
 Réduction pour deux enfants. Places limitées.

R. FRICK, instituteur, "Beauregard", av. de Champel, 13c GENÈVE
Tél. 4 17 31

Véron, Grauer & C^{ie} S.A.

La Maison du Tourisme

GENÈVE

Téléphone 2.64.47

Organisateurs de forfaits pour toutes les destinations
 à la mer — à la montagne

Cars pour écoles : Nombreux projets à disposition.

Billets de chemins de fer et de bateaux.

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI**HOTEL CIME DE L'EST**

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.

Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

VISITEZ LA FRANCE ! La carte de voyage touristique vous permet de découvrir à peu de frais ses plages, ses stations thermales, les vallées du Lot, du Tarn, de la Dordogne, le Massif Central, le Vivarais, le Velay...

Renseignements dans les Agences de Voyages et les Bureaux « France » de Genève et Zurich.
C. N. E. T. — S. N. C. F.

Funiculaire de Chaumont Tramways de Neuchâtel

réduites. — Demandez renseignements à la Cie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m), Valangin (Château historique), les Gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-plage, St-Blaise). — Taxes

Instituteurs!

Pour vos voyages de vacances, pour vos séjours à la montagne, consultez C. BLENK et FERT, et demandez-lui l'envoi gratuit de son programme de voyages et de séjour
ÉTÉ 1939.

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 331 41.

LAC RETAUD

S. DIABLERETS

(Alt. 1705)

Tél. 75.43

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs — Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres — Ouverture au début de juin. Avant, s'adresser au propriétaire : F. MAISON, « La Chapelle », Aigle. — Route pour Autos.

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÉLÈZES

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.

Arrangements des plus favorables.

TÉLÉPHONE 4.90.70

Superbes circuits : Auvergne, Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

VACANCES! BONNES PENSIONS

CHEXBRES, Balcon du Léman LA Pension CHARMILLE

Tout confort. Pension à partir de **Fr. 5.50**. Cuisine très soignée garantie.
Tél. 58.034 — Nouvelle Direction: *E. Gilliéron*, chef de cuisine.

PENSION GENTIANA Chesières - Villars

Prix très modérés pour vacances.

Bonne cuisine.

LES PLANS s. BEX

PENSION DES MARTINETS

Alt. 1120 m. Séjour idéal de repos et excursions. Cuisine soignée. Pension depuis 6 fr.
Tél. 57 61.

RÉGION IDÉALE POUR SE REPOSER DANS L'AIR PUR

LE PONT - Jura vaudois HOTEL LAC DE JOUX

Confort - Bains au lac - Canotage - Pêche - Excursions - Grand parc - Tennis.
Cuisine soignée. Pension depuis 8 fr. *J. LAVAL, dir.*

Juillet- Août A LA MER Vacances Repos

Dans villa ombragée, à deux pas de la mer. Chambre pour deux-trois personnes.
Bonne table. - Plage tranquille. - Ecrire sous chiffres A. 58609 X., Publicitas, Genève.

Demandez notre Catalogue gratuit !
sur tout le Matériel de
Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C^o, WINTERTHUR

Service
prompt et soigné

pour :
LE CALCUL
L'ÉCOLE ACTIVE
LE TRAVAIL MANUEL

Arithmétique I

par J.-H. Addor, M. Post, Ch. Schneider et F. Vaney.

Un vol. in-8° broché, illustré de quelques figures Fr. 3.—

Ce manuel est adapté aux besoins des écoles secondaires romandes. La partie théorique est condensée : canevas pour le maître, résumé pour l'élève ; des notes historiques donnent vie aux principes ; la partie pratique groupe environ 1300 questions très variées.

Notions pratiques du droit usuel et commercial

par Adolphe Blaser.

Edition revue et mise au point par J.-P. Pradervand.

Un vol. in-8° broché. Fr. 4.50

Ces notions du droit usuel sont destinées aux écoles de commerce, aux cours complémentaires et aux commerçants de la Suisse romande. Elles leur serviront de guide dans le dédale des lois dont elles aident à comprendre le sens et la portée pratique.

Nos cultures

Céréales — Plantes sarclées — Cultures fourragères

par Armand Chaponnier, Jean Rapin, Jean-Louis Barrelet.

Un vol. in-8° cartonné, illustré de 25 figures. Fr. 4.—

Cet ouvrage, consacré aux principales cultures agricoles de la Suisse romande, répond à la fois aux besoins des cultivateurs et à ceux de l'enseignement agricole ; il constitue le guide et l'aide-mémoire du praticien d'aujourd'hui.

Géographie économique

par René Meylan.

Un vol. in-8° broché. Fr. 5.—

L'activité humaine est présentée dans le cadre des Etats et le texte proportionné à l'importance de l'activité de chaque pays. Malgré l'instabilité actuelle, il est utile d'avoir un tableau succinct de la vie économique du monde.

Histoire de la Suisse

par Georges Michaud.

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIII^e siècle ; il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'Etats : le développement de l'idée fédérale apparaît ainsi clairement.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Des idées pour vos lectures de vacances

NOUVEAUTÉS

		Fr.
AMIGUET, PH.	Où volent les aigles.	2.75
AUBRY, O.	La vie privée de Napoléon	3.70
BAILLY, AUG.	Byzance	3.25
BARTHELL (M.).	La défense de la Suisse en cas d'invasion, 28 pl..	2.75
BAUM, V.	Sang et volupté à Bali	3.70
BENOIT, P.	Notre-Dame de Tortose	2.75
BOVEN, P.	Autour de nous, 63 croquis	5.—
BRASILLACH, R.	Les sept couleurs.	2.75
BRION, M.	Michel-Ange, 24 héliogravures	4.40
BROMFIELD, L.	La mousson	4.75
BUCK, P.	Un cœur fier.	3.10
CAHUET, A.	Les abeilles d'or (Ile d'Elbe, 1815).	2.75
CHABLE, J. E.	Le domaine des Obrets	3.—
CLAUDE, G.	Femmes	3.50
CRONIN, A. J.	La citadelle	3.70
FAESI, R.	Fusilier Wipf! 16 illustrations	4.—
FLORNOY, B.	Haut-Amazone. 30 gr.	3.50
FÖLDES, J.	Le plaisir des femmes.	2.75
JALOUX, EDM.	La capricieuse	2.75
LAGERLÖF, S.	Mon journal d'enfant	2.75
MAUROIS, A.	Un art de vivre	2.75
MITCHELL, M.	Autant en emporte le vent	7.—
MONTHIER, H. DE.	Les lépreuses.	3.10
PALÉOLOGUE, M.	Elisabeth, impr. d'Autriche	2.90
PEITREQUIN, J.	Le plaisir d'y voir clair	3.50
POURTALÈS, G. DE.	Berlioz et l'Europe romantique.	4.—
RAMUZ, C.-F.	Si le soleil ne revenait pas	2.75
ROPS, D.	L'épée de feu	4.40
ROUFFY, TH.	Roulez tambours...! <i>Carnet d'un mobilisé</i>	4.50
SAINT-EXUPÉRY, A. DE.	Terre des hommes	2.75
SILVESTRE, CH.	Mère et fils	2.75
TRAZ, R. DE.	La famille Brontë.	3.70
—	L'homme dans le rang. <i>Réédition.</i>	3.50
VICTOR, P. E.	Banquise, nombr. ill.	5.—
VINCENT, R.	Blanche	2.90
WYSS-DUNANT.	Mirages groenlandais	5.—
ZOLLINGER, J. P.	Vie et aventures du colonel Sutter	5.—

NOUVEAUTÉS DES COLLECTIONS PAYOT, PARIS

BRANDI, C.	Charles-Quint.	8.85
DANZEL, TH.	Magie et science secrète, 37 gr.	3.70
DITMARS, R.	La lutte pour la vie dans le monde animal, 16 pl.	4.65
GROUSSET, R.	L'Empire des steppes, Attila, Gengis-khan Tamerlan	11.40
LA CHEVASNERIE, A. DE.	Gibiers et chasses d'Europe, 21 photos	5.70
MELLAND, F.	Les éléphants d'Afrique, 18 dessins.	3.50
MOURIN, M.	Histoire des grandes puissances depuis la guerre.	7.—
LA TECHNIQUE DU FILM,	par 16 artistes et spécialistes d'Hollywood	3.50
WALS, H. DE.	La chasse à Java.	3.50
WAVRIN, M ^{ls} DE.	Les bêtes sauvages de l'Amazone, 24 photos . . .	5.70

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthour*

QUEL INSTITUTEUR

prendrait en pension pour 4 semaines, collégien suisse allemand. De préférence campagne neuchâteloise.

Offres à E. Flury, Bezirkslehrer, Solothurn.

Cours de vacances à St-Gall

organisés par le canton et la ville de Saint-Gall à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

Cours d'allemand pour maîtres (25 juillet au 19 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 40.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur K. E. Lusser, docteur ès lettres, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

CHEXBRES, Balcon du Léman LA CHARMILLE Pension

Tout confort. Pension à partir de **Fr. 5.50**. Cuisine très soignée garantie.
Tél. 58.034 — Nouvelle Direction: E. Gilliéron, chef de cuisine.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

VACANCES D'ENFANTS A LA COTE D'AZUR

PARENTS, pour la santé de vos enfants
faites confiance à la cure hélio-marine
St-Raphaël, du 13 juillet au 21 août 1939

Plage, forêt de pins
Surveillance médicale

Fr. 220.-
Réduction pour deux enfants.

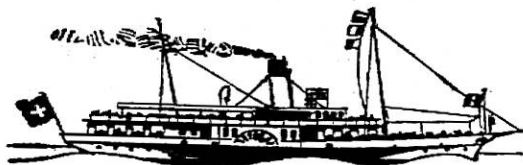
R. FRICK, instituteur,
Tél. 4 17 31

Filles et garçons de 6 à 15 ans.
Bonne nourriture
Voyage aller et retour en deuxième classe). En cours
d'un jour, à Cannes.
Sur demande, facilités de paiement.

Places limitées.
"Beauregard", av. de Champel, 13c
GENÈVE

HOTEL TORRENTALP sur LOÈCHE-LES-BAINS Alt. 2440 m. Le Righi du Valais

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante.
Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17.
Orsat-Zen-Ruffinen, propr.



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation délivrent sans avis préalable des billets collectifs à prix très réduits, bateau seulement, ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. Abonnements de vacances (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09.